



REPUBLIQUE TOGOLAISE

---

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

---



COORDINATION NATIONALE REDD+

---

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)*

---

C+

**RAPPORT DE L'ATELIER DE SOKODE**



**Sokodé les 02 et 03 mars 2020 à Nouvel hôtel Central**

## **1. Introduction**

Le Togo a une ambition politique forte d'accroître le couvert forestier à travers le pays qui est exprimée dans la politique nationale et les documents de stratégie (30% du territoire couvert de forêt à l'horizon 2050).

L'atteinte de cet objectif et partant du projet de soutien à la préparation à la REDD+, exige, entre autres, la mobilisation et la collaboration avec l'ensemble des parties prenantes au projet.

Les exploitants et les opérateurs économiques de la filière bois constituent des acteurs clés du processus REDD+ vu leurs dépendances des ressources forestières pour leurs activités de survie.

Conscients de l'impact de la déforestation et des changements climatiques sur les activités socio-économiques et les emplois des créés dans la filière bois, le « Syndicat des Travailleurs et Revendeurs de Bois et Activités Connexes du Togo (SY.TRE.BACT) » et sur leur demande, la coordination nationale REDD+ a organisé un atelier de renforcement de leurs capacités sur le processus REDD+ ainsi que leurs rôles et responsabilités dans la conduite du processus REDD+.

L'objectif général de cet atelier est de sensibiliser, d'échanger et de renforcer les capacités des exploitants et opérateurs économiques de la filière bois sur le processus REDD+ et de les amener à s'organiser et à se mobiliser pour pouvoir participer de manière plus efficace et coordonnée à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale REDD+.

L'atelier de Sokodé, a réuni les acteurs de la filière bois des régions des Savanes, de la Kara et de la Centrale, les 02 et 03 mars 2020 dans la salle de conférences du nouvel hôtel central ; la liste des participants est annexée à ce rapport.

## **2. Déroulement des travaux**

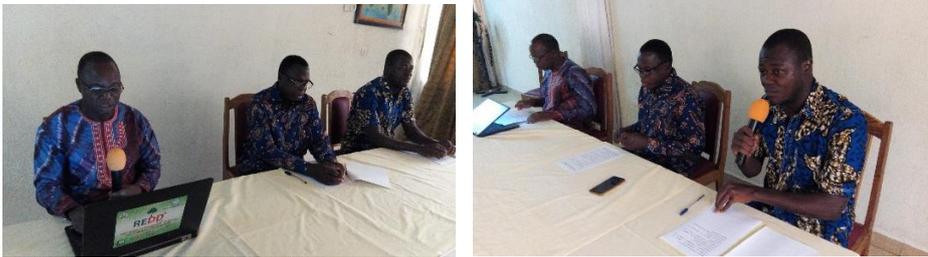
Trois grands temps forts ont marqué le déroulement des travaux de cet atelier : la cérémonie d'ouverture de l'atelier, la mise en place du bureau du séminaire, la phase de présentation des communications, de débats et d'échanges et la cérémonie de clôture.

## 2.1. La cérémonie d'ouverture et mise en place du bureau de l'atelier

Les travaux ont démarré par une cérémonie d'ouverture qui a connu trois (03) interventions : d'abord le mot introductif et de bienvenue du Coordonnateur national Adjoint du processus REDD+, l'Intervention du Conseiller Technique National (CTN) au nom du responsable du projet Pro-Énergie de la GIZ et celle du Secrétaire Général de SY.TRE.BACT pour le mot d'ouverture de l'atelier.

- **L'intervention du Coordonnateur national adjoint CN-REED+ qui** a souhaité au nom du Coordonnateur national REDD+, une cordiale et chaleureuse bienvenue à tous les participants et participantes à la rencontre. Il a ensuite salué leur mobilisation et leur intérêt pour les questions de lutte contre la déforestation, de la dégradation des forêts et les changements climatiques dont leur survie en dépend. Cette mobilisation de ces acteurs de la filière bois des régions Savanes, Kara et Centrale témoigne de la volonté manifeste qu'ils accordent au processus REDD+. Il a enfin encouragé ces acteurs à mutualiser leurs efforts et à développer des synergies pour la durabilité de leurs métiers qui dépend de la gestion durable des forêts.
- **L'intervention du Conseiller Technique National (CTN) qui** a, au nom du responsable de **Pro-Énergie**, remercié la Coordination nationale REDD+ pour l'initiative d'organiser ces rencontres et l'implication du projet Pro-Énergie à ces activités et surtout celles liées aux questions des forêts et des changements climatiques. Il a, ensuite, apprécié cette initiative qui permet aux exploitants et opérateurs économiques du secteurs bois d'échanger entre eux, puis avec la coordination nationale REDD+ et la GIZ sur les questions cruciales qui touchent leurs métiers. Il a, enfin, rappelé les grands programmes/projets exécutés par la GIZ au Togo en lien avec l'environnement et les forêts.
- **Le mot d'ouverture du SG de SY.TRE. B.A.C.T :** il a aussi dans son mot d'ouverture, remercié ses camarades syndicalistes pour leur mobilisation et pour avoir répondu favorablement et massivement à cette invitation. Pour lui cela témoigne de l'intérêt qu'ils portent à leurs métiers et aux questions de la déforestation et de la dégradation des forets en lien avec les changements climatiques pour la pérennisation de leurs activités. Il a ensuite remercié la coordination nationale et le FCP/BM pour avoir accepté leur demande d'appui à l'organisation de ces ateliers. Il a rappelé les objectifs poursuivis par leur syndicat et ceux recherchés par l'organisation de la présente rencontre qui a réuni les acteurs de la filière bois. Il a en outre invité ses collègues à participer activement aux débats et à apporter leurs contributions. C'est sur ces mots qu'il a ouvert

les travaux de cet atelier de deux jours pour les acteurs de la filière bois des régions Savanes, Kara et Centrale.



**Le Coordonnateur national adjoint lors de son intervention** **Le CTN /GIZ, lors de son intervention**



**Le SG SYTREBACT, lors de son mot d'ouverture**

Après la cérémonie d'ouverture de l'atelier, un bureau a été mis en place pour conduire les travaux de l'atelier. Ce bureau est composé de trois (03) membres : un président et deux rapporteurs :

- Président : Monsieur ISSIFOU Abdou-Razak, président des exploitants du bois d'œuvre de Bassar),
- 1<sup>er</sup> rapporteur : Mme TCHABORE Rachelle, revendeuse de charbon de bois à Kabou/Bassar
- 2<sup>ème</sup> rapporteur : Monsieur Bernard ANITEOU, secrétaire régional de SYTREBACT de la Région de la Kara.



## *Les membres du bureau de l'atelier en train de diriger les échanges et débats*

Après la mise en place du bureau, les participants à l'atelier ont fait un tour de table en vue de se présenter (nom et prénom, la fonction et la provenance) et pour mieux se connaître afin d'échanger dans la convivialité. Ceci a fait place à la présentation des communications suivie des discussions et aux échanges en plénière.

### **2.2. Présentation des communications suivie des échanges et de débats**

Les présentations ont été faites par le Coordonnateur national Adjoint et le Conseiller Technique National de la GIZ de la région centrale.

#### **2.2.1. Les communications du jour 1**

Les communications du premier jour ont été animées par le Coordonnateur national adjoint et ont porté sur les objectifs et résultats attendus de l'atelier, le processus national REDD+ au Togo (objectifs, ses avantages, les défis et opportunités), l'état d'avancement du processus et la stratégie nationale REDD+ et son plan d'action.

- **La première communication a situé les participants sur les objectifs et résultat attendus de l'atelier.** Ce qu'on peut retenir de cette communication c'est qu'il s'agit d'un atelier qui est organisé en direction des exploitants et opérateurs économiques de la filière bois sans distinction en vue de partager avec eux le contenu du processus de préparation à la REDD+ (notion de la REDD+, les buts et objectifs, les parties prenantes et défis) et de susciter des échanges entre eux et la coordination nationale et la GIZ/Pro Energie et savoir leurs rôle et responsabilités et les engagements à prendre pour accompagner le processus REDD+.
- **La deuxième communication a porté sur la notion de la REDD+, les objectifs poursuivis par la REDD+,** les composantes du R-PP, les axes stratégiques préliminaires du R-PP, les parties prenantes et les conditions de réussite, le cadre institutionnel et les avantages et défis du processus REDD+. S'agissant des défis, le coordonnateur national adjoint a souligné les principaux défis à relever pour une réussite parfaite du processus. Il s'agit entre autres des questions relatives à l'insécurité foncière, au financement, à la capacité d'absorption et de mise en œuvre des actions REDD+, aux problèmes de la gouvernance et des garanties, à la permanence.
- **La 3<sup>ème</sup> communication a porté sur l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo** (principaux acquis et prochaines étapes). Au titre de cette communication, le coordonnateur national adjoint a rappelé les 04 piliers de REDD+ selon les accords de CANCUN qui sont la stratégie nationale et son plan d'action, les sauvegarde

environnementales et sociales, le niveau d'émission de référence des forêts et le système national de surveillance des forêts (SNSF). Il a ensuite fait un état de mise en œuvre par composante caractérisé par les acquis, les prochaines étapes et les difficultés rencontrées. Au titre des difficultés il a été relevé la mise en place de l'équipe de coordination avec un petit retard ; l'insuffisances du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable ; le cumul et surcharge de la cellule fiduciaire (gestion de 02 projets) ; le ralentissement des activités dû au processus de renouvellement de l'équipe dirigeante du projet ; la démission de plusieurs membres de l'équipe, le retard dans l'exécution des 02 piliers clés de la REDD+ pour alimenter la stratégie nationale REDD+ (NERF et SNSF) dû au manque de ressources et la lourdeur et complexité dans les procédures de passation des marchés.

- **La 4<sup>ème</sup> et dernière communication de la journée a porté sur la présentation synthétique de la stratégie nationale REDD+ et du plan d'actions de mise en œuvre.** Dans cette présentation, le Coordonnateur national adjoint a fait un rappel du processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale REDD+ telles que la structure du document de la stratégie nationale REDD+, les principaux moteurs de déforestation au Togo, les orientations, axes et options stratégiques pour la REDD+ au Togo et le cadre de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ce qu'il faut retenir fondamentalement de cette présentation est que l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ a suivi un processus fondé sur les consultations des parties prenantes au niveau national, des régions et dans les préfectures et communautés, la réalisation des études analytiques qui ont été validées de façon participative. Cette communication a aussi traité de la **structure du document de la stratégie nationale REDD+, document qui** comprend 04 chapitres à savoir : les Circonstances nationales et état des lieux des ressources forestières au Togo ; l'Analyse diagnostique de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo ; les Orientations, axes et options stratégiques pour la REDD+ au Togo et le Cadre de mise en œuvre de la stratégie. Il a aussi rappelé les principaux moteurs de la déforestation qui sont classés en causes directes et causes indirectes à savoir : **causes directes** (inefficience des pratiques agricoles et des systèmes d'élevage, inefficience de la gestion des écosystèmes forestiers et des mécanismes d'accroissement du patrimoine forestier, faible niveau de restauration des sites miniers exploités et emprises d'infrastructures ; exploitation abusive des ressources forestières à des fins de bois – énergie) et **causes indirectes** (non maîtrise de l'aménagement du territoire, Insécurité foncière ; faible capacité

Institutionnelle et de recherche ; inadéquation du cadre juridique et réglementaire de gestion des ressources naturelles.).

Toutes ces présentations ont fait l'objet de très riches et fructueux débats qui ont permis aux participants de comprendre mieux le processus et les défis qu'il faut surmonter. Les principales questions et les réponses subséquentes sont consignées dans le tableau 1 relatif à la synthèse des débats.



***Le coordonnateur national adjoint (micro en main, répondant aux questions des participants) à la suite des communications***



**Tableau 1 : Synthèse des questions et préoccupations soulevées le 1<sup>er</sup> jour de l'atelier à Sokodé**

	<b>Questions/préoccupations</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Eléments de réponse</b>
1	Pourquoi les agriculteurs n'ont pas été invités à cet atelier ?	M. ADJIMOU Zakari (exploitant et reboiseur à Goubi/préfecture de Tchamba)	<p>Cet atelier est organisé uniquement pour les exploitants de la filière bois pour leur permettre d'échanger entre eux.</p> <p>Pour les agriculteurs, des ateliers similaires ont été déjà organisés à leur profit (05 ateliers régionaux et 01 atelier national). En outre la coordination nationale a accompagné (en 2018 - 2019) techniquement et financièrement la coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) à organiser des sensibilisations dans les préfectures et cantons sur le changement climatique, le processus REDD+ et les pratiques agro écologiques et de gestion durable des terres. La CTOP a d'ailleurs élaboré un guide de sensibilisation à cet effet et qui est disponible.</p> <p>Bref, depuis le début du processus REDD+ jusqu'à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, les agriculteurs ont été suffisamment impliqués à travers la CETOP et le groupe thématique Agriculture et élevage : le secteur agriculture et élevage a été impliqué dans les ateliers préfectoraux (CPDD) , Régionaux et nationaux de consultation pour l'élaboration et de validation des études thématiques, la consultation pour l'élaboration et la validation de la stratégie nationale REDD+ et tous les autres documents du processus national REDD+.</p>
2	La déforestation et la dégradation des forêts concernent-elles les bois morts ou les arbres sur pieds ?		La déforestation et la dégradation des forêts concerne l'exploitation des arbres sur pied puisque le ramassage du bois mort est ce qui est encouragé mais pas le ramassage systématique.
3	Pourquoi les éleveurs qui sont aussi les 1 <sup>ers</sup> acteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ne sont pas invités à l'atelier ? Est-ce que la REDD+ a pris en compte la	M.KOKONA Laré (pépiniériste et reboiseur (préfecture de Tandjouare)	<p>Tout comme la question de M. ADZIMOU relative aux agriculteurs, les éleveurs sont impliqués dans le processus (la réponse donnée à la préoccupation de ADZIMOU est valable ici).</p> <p>Effectivement la divagation des animaux, la transhumance constituent une cause de la déforestation et de la dégradation des forêts. Ces causes sont ressorties dans</p>

	divagation des animaux qui constitue une cause de déforestation et de la dégradation des forêts ?		le diagnostic des moteurs de la déforestation et dégradation des forêts. La stratégie nationale REDD+ a effectivement pris en compte ce volet. Une option stratégie a été retenue au niveau de l'axe 1 de la stratégie. Cette option est intitulée « gestion efficace des systèmes d'élevage et de la transhumance » et est déclinée en actions stratégiques dont la mise en œuvre permettrait de juguler ce phénomène.
4	<p>La GIZ a appuyé la coopérative Zolizama d'Amaïdè à créer une plantation de bois-énergie mais celle-ci fait l'objet de prélèvement illicite et exposé aux feux de végétation ; la REDD+ peut-elle appuyer la coopérative à sauvegarder la plantation ?</p> <p>Le gouvernement peut-il appuyer la coopérative à élargir sa plantation ?</p>	M. TCHAKEDJERI Sam (président de la coopérative de bois énergie Zolizama du canton d'Amaïdè/préfecture de Tchaoudjo	<p>Pour la protection de votre plantation, la coopérative Zolizama doit s'organiser pour bien surveiller sa plantation (faire des pare-feux ; mettre en place un dispositif de surveillance qui doit faire des patrouilles même nocturnes) afin de réduire les prélèvements clandestins. La coopérative doit s'approcher, collaborer et développer des synergies d'actions avec les services de l'environnement sur place et les autorités locales en vue d'une meilleure gestion et protection de leurs plantations.</p> <p>Le processus REDD+ est dans une phase de préparation et n'a pas d'activités physiques sur le terrain ; l'appui que REDD+ peut vous apporter n'est que le renforcement de vos capacités, l'appui conseil de proximité à travers les points focaux REDD+ qui sont les directions régionales et préfectorales de l'environnement.</p> <p>C'est la coopération germano-togolaise qui a permis que le projet de la GIZ appuie la coopérative Zolizama ; c'est déjà un appui de l'Etat togolais même si un effort doit se faire encore. Pour vous accompagner dans la mise en place de cette plantation, GIZ a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'environnement qui sont disponibles et qui continueront par vous accompagner et vous apporter un appui conseil.</p>

5	REDD+ a-t-il prévu un programme de formation ou de recyclage de pépiniériste ?	M. KABIA Yao (pépiniériste à la Direction préfectorale de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature de Blitta)	<p>Plusieurs projets et programmes ont permis de former un nombre impressionnant de pépiniéristes qui se sont installés et qui produisent des plants ; ce qui reste encore à faire, c'est de partager les résultats de tous ces renforcements des capacités avec les autres acteurs qui veulent travailler dans ce sens.</p> <p>Pour la REDD+, les préoccupations liées à la sylviculture (reboisement, aménagement et autres...) sont prises en compte au niveau de l'axe 2 de la stratégie nationale REDD+. Les questions de renforcement des capacités des acteurs dont les pépiniéristes sont également prises en compte dans l'axe 4 de la stratégie nationale REDD+.</p> <p>Pour le moment, il n'y a pas un programme de formation pour les pépiniéristes ; mais tous les ateliers en cette phase comme celui –ci constituent des occasions de renforcement des capacités. En outre, le processus REDD+ est dans sa phase de préparation et ne finance pas les activités de terrain.</p>
6	<p>Qu'est-ce qui explique le fait que les jeunes plants reboisés meurent ou sont facilement détruits par les feux de végétation alors que les rejets naturels résistent ?</p> <p>Pourquoi lorsque quelqu'un sollicite un terrain pour l'exploitation agricole, il lui est refusé de planter les essences forestières ?</p>	Mme PELEYI Essoyomèwè (Carbonisatrice, revendeuse de charbon de bois et de bois de chauffe à Blitta)	<p>Les nouveaux plants meurent parce qu'ils sont encore fragiles et ne peuvent pas résister aux feux de végétation.</p> <p>Le fait de mettre un plan sur un terrain est interprété comme conférer un titre de propriété sur le terrain à celui qui a planté ; afin d'éviter les conflits fonciers tôt ou tard, les propriétaires terriens interdisent aux usagers de les planter. Comme alternative, il serait utile que les propriétaires terriens et les usagers échangent sur un mécanisme gagnant-gagnant sur la base des accords sur le partage de l'exploitation de ces arbres à maturité. Vous devez arriver à définir et à mettre en œuvre des modèles endogènes de sécurisation foncière afin de faciliter ces genres d'investissement (plantations des arbres, et autres) et ceci pour l'intérêt du propriétaire terrien et de l'usager.</p> <p>Ces préoccupations relatives à la sécurisation foncière sont prises en compte dans l'axe 4 de la stratégie nationale REDD+.</p>
7	Une personne peut-elle avoir une forêt naturelle ?	M. AMOUKODJOLO	Oui une personne peut avoir une forêt naturelle sur son propre terrain avec la preuve de sa propriété foncière.

	<p>Au regard des efforts que les exploitants font en matière de reboisement, l'Etat ne peut-il pas les encourager ?</p> <p>Lorsque qu'un paysan vend quelques pieds d'arbres pour s'occuper de la santé de son enfant, pourquoi les forestiers confisquent les produits forestiers issus de l'exploitation de ces pieds d'arbres ?</p>	<p>A. (président préfectoral des exploitants de la préfecture de Sotouboua)</p>	<p>Le principe selon lequel « <i>nul n'est censé ignorer la loi</i> » signifie qu'on ne peut pas alléguer les préoccupations de santé pour ignorer les prescriptions légales et les procédures. Si le paysan ne connaît pas les textes en matière d'exploitation, qu'en est-il de l'exploitant ? Alors, pour vendre et/ou exploiter ou couper sa propre plantation /ses propres arbres, il faudra respecter les procédures et obtenir l'autorisation nécessaire. Ces dispositions sont prises pour éviter le désordre et que les plus forts ne briment les plus faibles (vol, coupes illicites), protéger les planteurs/reboiseurs.</p> <p>L'Etat accompagne déjà les acteurs en mettant en place un cadre réglementaire et des dispositions qui facilitent leur travail ; il en est de même que les projets que l'Etat négocie avec les PTF et qui sont exécutés en votre faveur. Ensuite, il y a le fonds national de développement forestier qui apportera un appui aux acteurs. Dans la stratégie nationale REDD+, cet aspect est également pris en compte : il est prévu des actions en lien avec les mesures incitatives.</p>
8	<p>Que faut-il pour avoir une forêt naturelle personnelle ?</p> <p>Y-a-t-il aussi les couloirs de transhumance dans la préfecture de Tchaoudjo ou dans d'autres préfectures?</p>	<p>M. ZIMARI Madjidou (président de la coopérative Essovalè d'Amaïdè P/Tchaoudjou)</p>	<p>La première condition pour avoir une forêt naturelle, c'est de disposer un titre de propriété foncière sur le terrain qui porte cette forêt et en faire la preuve.</p> <p>Les couloirs de transhumance ont été déjà prévus dans les préfectures où ils devraient exister, reste à les tracer, baliser et les matérialiser. L'axe 1 de la stratégie REDD+ a pris en compte ses aspects.</p> <p>Pour la préfecture de Tchaoudjo, il y a un couloir de transhumance qui passe dans le village de Bonangana venant de la préfecture de Tchamba.</p>
9	<p>Plaidoyer auprès de la coordination nationale REDD+ pour qu'elle puisse appuyer la sélection des essences à croissance rapide selon chaque région afin de réduire la pression sur les forêts.</p>	<p>M. ALI (SG de SYTREBACT Préfecture de Tchaoudjo)</p>	<p>Le Programme national du reboisement a fait un travail dans ce sens en créant une banque de données sur les différents types d'essences selon les zones écologiques mais qui ne respectent pas nécessairement le découpage régional.</p> <p>Aussi la Coordination nationale REDD+ a réalisé de études thématiques qui prennent en compte ces préoccupations.</p>

10	Pour être efficace, la REDD+ doit régler le problème de pauvreté qui est à la base de l'exploitation forestière	M. TRAORE (exploitant de bois à Blitta et commerçant de planches à Dapaong)	Dans l'identification des causes liées à la déforestation et à la dégradation des forêts au Togo, les études analytiques ont identifié les causes directes (mauvaises pratiques agricoles, exploitation forestière, bois énergie...) et les causes indirectes ou sous-jacentes (la pauvreté, l'explosion démographique, aménagement du territoire). L'objectif ultime de la REDD+ c'est effectivement de réduire la pauvreté par une gestion durable des ressources forestières ; c'est de promouvoir un développement socio-économique durable. La lutte contre la pauvreté est clairement affichée dans la vision de la stratégie nationale REDD+. C'est pourquoi la stratégie REDD+ s'adresse à plusieurs secteurs (agriculture, environnement, énergie, aménagement du territoire, etc) et à plusieurs maillons (production, transformation, commercialisation). En outre un accent a été mis sur les couches vulnérables en identifiant et en planifiant des actions spécifiques en leur faveur dans l'axe 4 de la stratégie REDD+ (pour améliorer leur accès aux ressources ainsi que leur moyens d'existence).
11	La REDD+ ne peut-elle pas conjuguer ses efforts avec le FEM pour appuyer les pépiniéristes à écouler les plants qui végètent dans leurs domaines afin d'encourager les activités de reboisement ?	M. KOKONA Laré (pépiniériste-reboiseur à Tandjouaré)	Le FEM par l'intermédiaire des projets de micro-FEM a financé des activités de reboisement sur l'étendue du territoire national et le FEM intervient sur la base des priorités définies par pays alors que le processus REDD+ non seulement est dans sa phase de préparation (donc pas d'activité physique sur le terrain), mais dans la phase de mise en œuvre, les options et actions stratégiques ont été prévues dans ce sens. Pour le moment, les pépiniéristes doivent produire les plants en tenant compte des besoins et de la demande (marchés) ; il faut produire les plants des essences que les gens veulent. Vous devez chercher aussi à établir des relations contractuelles avec vos clients et de fidéliser votre clientèle ; bref vous devez renforcer vos capacités en marketing.
12	Quel est le montant du don initial ? Ce don est-il le prix carbone ?	ALI ((SG de SYTREBACT	Le montant du don initial (3,8 millions de dollars) est publié sur le site de la REDD+ et se trouve dans tous les documents de la REDD+. Ce don est alloué par le FCPF/BM pour permettre au Togo de se préparer à la REDD+ et ce don

		Préfecture de Tchaoudjo	<p>initial était alloué pour les composantes 1 et 2 du processus de préparation à la REDD+ (les activités de consultation et les études analytiques jusqu'à l'élaboration de la stratégie nationale et les évaluations environnementales et sociales Stratégiques EESS).</p> <p>Un don additionnel (2,930 millions de dollars) est alloué pour achever les 2 autres piliers du processus de préparation à savoir le MRV et le SNSF.</p> <p>Il ne s'agit pas du prix carbone mais un don du fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).</p>
13	Que peut faire REDD+ pour résoudre le problème des peulhs transhumants qui détruisent les arbres en estimant avoir tout droit parce qu'il payent des taxes ?	KWADJA N'Pawal (fabriquant de mortier à Bafilo P/d'Assoli)	<p>A cette phase de préparation à la REDD+, la REDD+ ne mène aucune activité physique sur le terrain mais le processus REDD+ n'empêche pas que les services qui ont une compétence en la matière continue de remplir leurs missions. Mais les consultations que mène la coordination nationale REDD+ traitent des questions de transhumance et l'Axe 1 de la stratégie nationale REDD+ a prévu des options et des actions en la matière pour permettre de juguler ce phénomène (révision des textes, traçage, balisage et matérialisation des couloirs de transhumance, formation des bouviers, création des points d'eau, etc).</p>

### 2.2.2. Les communications du jour 2

Au deuxième jour les présentations ont été faites par le Conseiller Technique National (CTN), le Coordonnateur national adjoint et une projection d'un documentaire sur le reboisement dans la préfecture de Kpélé par le SYTREBACT. Elles ont porté sur :

#### - **La Présentation de Pro-Energie**

Le CTN a présenté les grands programmes de la GIZ en matière de l'environnement et des forêts au Togo depuis la relance de la coopération germano-togolaise, dans le cadre des activités réalisées surtout dans le cadre des forêts communautaires autour la réserve de faune d'Abdoulaye dans la Préfecture de Tchamba et plus précisément dans les cantons de Alibi 1, Goubi, Bago et de Koussountou concernant leurs forêts communautaires, l'élaboration et la mise en œuvre des textes juridiques portant création et gestion de ces forêts communautaires, les inventaires d'aménagement, les inventaires d'exploitation, les appels d'offre pour les exploitations, les exploitations proprement dites, l'implémentation des modèles de gestion et la restauration. Cette communication a été suivie de débats et échanges sur les réalisations de la GIZ et des projets qu'elle implémente avec les communautés à la base.



**Le Conseiller Technique National (CTN) (devant et micro en main) en train de passer sa communication**

- **La 2<sup>ème</sup> communication du jour a porté sur la projection d'un documentaire** sur le reboisement dans la préfecture de Kpélé par le SYTREBACT. La projection de ce documentaire a été fait par le SG du SYTREBACT, présentation qui a fait l'objet d'échange sur les possibilités qu'offre la REDD+ en matière de reboisement.

**Synthèse des débats et échanges sur les communications du jour 2**

Les débats et échanges sur les communications de GIZ-Pro Energie et sur le documentaire projeté sont consignés dans le tableau 2 ci-dessus.

**Tableau 2 : Synthèse des questions et des préoccupations soulevées le 2<sup>ème</sup> jour de l'atelier de SOKODE**

	<b>Questions/préoccupations</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Eléments de réponse</b>
1	Pourquoi l'expérience de la GIZ s'est faite seulement à Tchamba? Et les autres préfectures ? L'État peut-il appuyer les autres communautés des autres préfectures à mettre en place des forêts communautaires?	AMOUKODJOLO Ariou (président préfectoral des exploits de bois de Sotouboua)	Le choix de la préfecture de Tchamba, s'est basée sur l'analyse des résultats de l'inventaire forestier national (IFN) qui a été réalisé dans le cadre du processus REDD+ au Togo. Ces modèles de gestion développés dans la préfecture de Tchamba constituent une expérience pilote qui sera mise à l'échelle dans d'autres préfectures. L'adoption de ces modèles de gestion durable des forêts permettra de protéger les forêts classées qui sont soumises à une forte pression (cas de la Forêt Classée d'Abdoulaye dans la préfecture de Tchamba), mieux gérer les forêts communautaires. L'État, à travers les services de l'environnement, contribuera à la mise à l'échelle de ses modèles.
2	Pourquoi la forêt communautaire de Goubi est répartie en 16 parties et quelles sont les essences qu'il faut reboiser?	AYETAN Kassetinè (charbonnier à Kaboli)	La répartition de la forêt communautaire de Goubi en 15 parties s'inscrit dans le cadre du respect des principes de gestion durables des forêts qui passe par un inventaire des arbres qui existent, suivi d'un autre inventaire d'exploitation (pour voir quelles sont les essences exploitables) et enfin d'une planification de l'exploitation en divisant la surface forestières en assiettes annuelles de coupe (AAC) numérotée pour l'exploitation rotative étalée sur une durée permettant la régénération naturelle des essences).  Le choix des essences dépend des objectifs de la communauté/propriétaire de FC mais aussi en tenant compte des réalités socioéconomiques, des caractéristiques du sols, etc.

3	Est-ce que l'expérience pilote de GIZ peut-elle être répliquée dans la préfecture de Bassar?	ABDOU-RAZAKOU (président des exploitants de bois de la préfecture de Bassar)	Ce modèle de gestion développé dans la préfecture de Tchamba par GIZ-ProREDD est une expérience pilote et permet aux autres communautés de l'implémenter chez elles; en les adaptant à leurs réalités socioéconomiques. Cette expérience a une double signification : premièrement c'est un appui à l'État dans la protection des forêts classées qui sont soumises à une forte pression ; donc les communautés dans la préfecture de Bassar sont vivement invitées à entreprendre le processus de gestion durable des FC dans leur préfecture. Il suffit de s'adresser aux services de l'environnement qui pourront vous accompagner techniquement et vous conseiller; vous pouvez aussi vous adresser aux communautés des FC de Goubi, Alibi, Bago, qui pourront partager leurs expériences avec vous.
4	Les femmes sont contentes de l'expérience de GIZ dans la préfecture de Tchamba mais il faudrait appuyer les autres communautés à le faire ainsi	Mme MADOU Reya (revendeuse de bois de chauffe à Bafilo)	Bonne note a été prise et que les femmes des autres communautés n'ont qu'à manifester leurs intérêts non seulement auprès des PTF mais aussi auprès de l'État qui peut les appuyer par l'intermédiaire du Fonds National de Développement Forestier (FNDF). C'est une expérience pilote qui sera mise à l'échelle.
5	Quelle est la définition de la GIZ?	ALI (SG SYTRBACT , préfecture de Tchaoudjo)	Gesalchft fur Internationale Zusammen Arbeite (GIZ) : c'est la coopération allemande
6	Le Bois-énergie étant une sources de revenus, la REDD+ peut-elle appuyer les	KOKONA Laré (pépiniériste	REDD+ est à sa phase de préparation, donc pas de financement pour les actions physiques sur le terrain ; mais des options et actions stratégiques de l'axe 3 relatif

	pépiniéristes à produire les plants pour le bois énergie?	reboiseur à Tandjouaré	au bois-énergie dans la stratégie nationale REDD+ prennent en compte cette préoccupation. Il en est de même de l'axe 4 de la stratégie dans lequel des options et actions sont prévues pour le renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs dont les pépiniéristes.
7	Pourquoi n'y a-t-il pas eu les activités de GIZ à Blitta et à Dapaong?	TRAORE (exploitant de bois à blitta et vendeur de planches à Dapaong)	Même réponse que celle donnée à la question de ABDOU Razaou (Bassar) et de Mme MADOU Reya (Bafilo).

### **3. Echanges sur les rôles et responsabilités des exploitants de la filière bois dans le processus REDD+ au Togo.**

Les exploitants et opérateurs économiques de la filière bois participant à l'atelier de Sokodé regroupant les trois (03) régions (centrale, de la Kara et des Savanes) ont échangé en plénière sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre de ce processus. De ces échanges, les participants ont pu dégager les rôles et responsabilités qu'ils peuvent jouer dans le cadre de ce processus. Ils ont convenu qu'ils ont pour rôles de :

- Informer, sensibiliser et éduquer les communautés et leurs membres sur le processus REDD+;
- Assurer la coordination des activités du processus dans leurs organisations ;
- Renforcer la capacité d'agir des communautés et de leurs membres ;
- Mobiliser les membres à s'impliquer et à prendre une part active aux activités du processus notamment la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie REDD+ ;
- Faciliter la conduite des activités sur le terrain;
- Assurer la veille pour la transparence du processus;
- Faire le monitoring et le suivi du processus;
- Suivre et évaluer l'implication et la participation de leurs membres dans le processus ;
- Répertoire et capitaliser les bonnes pratiques en matière de GDRN) /GDF;
- Prendre activement part à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ;
- Participer activement aux différentes activités dans le cadre du processus.

**A cet effet, les participants ont retenu comme stratégies et moyens d'action de :**

- Mettre en place un mécanisme de partage d'information entre eux et avec les autres parties prenantes ;
- Renforcer leurs capacités et s'appropriier le processus REDD+;
- Développer des synergies et mutualiser les ressources entre eux ;
- Mettre en œuvre des actions concertées ;
- Développer des partenariats avec d'autres acteurs du processus REDD+ ;
- S'organiser (sur le plan préfectoral, régional) et mener des réflexions stratégiques pour mieux contribuer aux activités du processus et surtout à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

#### **4. Echanges sur les actions à mener pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+**

Les acteurs de la filière bois à l'atelier de Sokodé ont échangé et retenu, au cours de ces ateliers, quelques actions qu'ils comptent mener pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ils se sont engagés à reboiser/réhabiliter au moins 60 ha par an pour les 03 régions économiques (Centrale, Kara et Savanes) à travers l'accompagnement des exploitants de la filière bois eux - mêmes, des privés, des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des églises et des dispensaires. Pour ce faire ils ont retenu, entre autres actions, de :

- Faire la restitution des acquis de l'atelier aux autres membres en collaboration avec les Directeurs Préfectoraux de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature ;
- Faire l'état des lieux des plantations et reboisements réalisés par les exploitants de la filière bois depuis 2009 à ce jour, afin de les géolocaliser et de les réhabiliter/restaurer ;
- Accompagner prioritairement les acteurs ci-après (sur leur demande, formulée au cours des ateliers) dans le reboisement/restauration. Il s'agit de :
  - la coopérative solizama dans la préfecture de Tchaoudjo ;
  - la coopérative amaoudè dans la préfecture de Tchaoudjo ;
- Produire et mettre des plants à la disposition des établissements scolaires et les accompagner dans le reboisement;
- Accompagner 03 forêts communautaires (FC) dans la préfecture de Tchaoudjo (FC de Bolzèmo, FC de Kotchoka et FC de Bidéléwou) et 01 FC dans la mise en œuvre de modèles de gestion durable ;
- Accompagner la création et la gestion d'une FC à Nangbani dans la préfecture de Bassar (président des exploitants à Bassar);
- Accompagner la diffusion et l'adoption des techniques améliorées de carbonisation (meules casamançaises);
- Accompagner la diffusion et l'adoption de foyers améliorés.

#### **5. Bilan global des ateliers et évaluation**

L'atelier de Sokodé a mobilisé au total **41 participants** (31 hommes et 10 femmes) sur une prévision de 40 participants, soit un taux de réalisation de 102,5%. Le taux de participation des femmes est de 24,39%. Les différentes catégories d'acteurs de la filière bois ont été représentées à cet atelier : les commerçants et commerçantes de bois de chauffe, de charbon, de planches ; les menuisiers – sculpteurs ; les pépiniéristes ; les exploitants ; les scieurs.

La participation des femmes reste faible car elles opèrent principalement dans la vente de bois de chauffe et du charbon de bois. Pour les autres filières, il s'agit principalement des hommes.

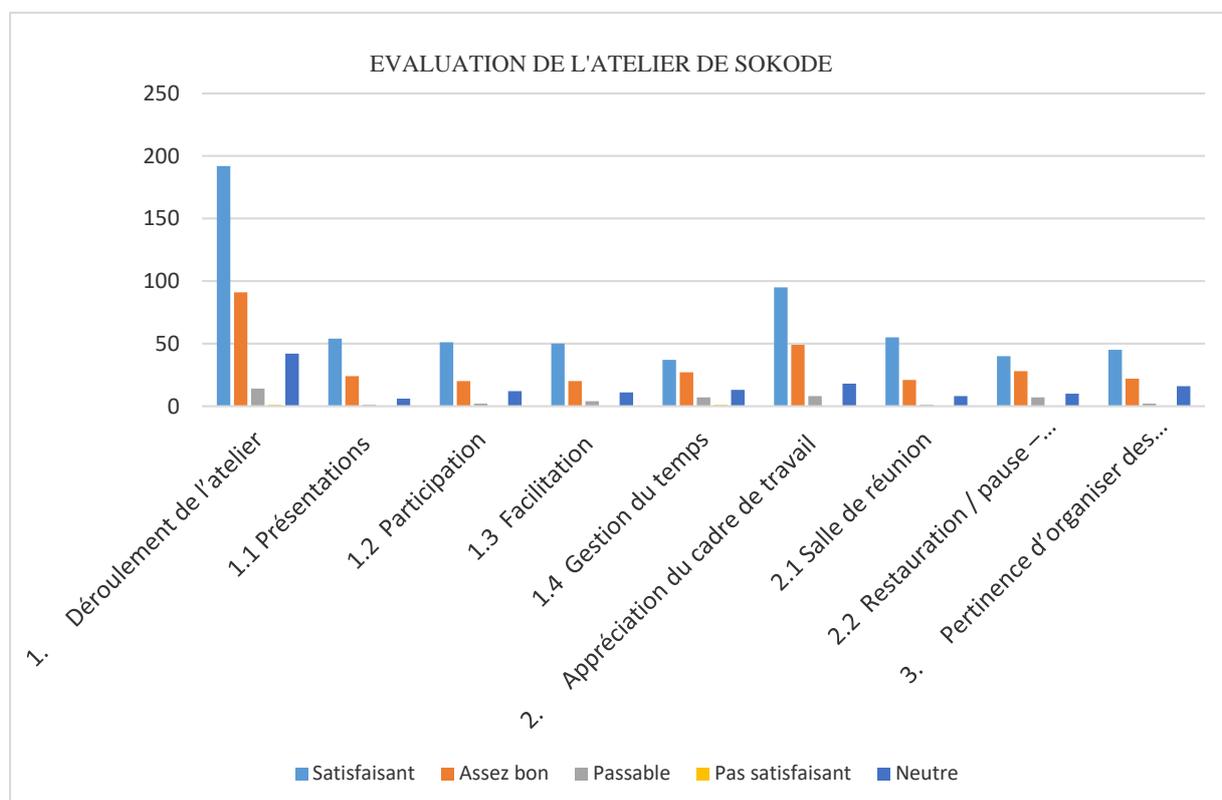
Cette forte mobilisation, la qualité des débats et des échanges laissent entrevoir de bonnes perspectives sur l'implication et la participation active des acteurs de la filière bois au processus REDD+.

**Tableau 3 : Situation de la participation de l'atelier de Sokodé**

Région	Date de l'atelier	Lieu de l'atelier	Nombre de participants			Taux de réalisation
			prévu	Réalisé	Nombre de femmes	
Savanes, Kara et Centrale	02 et 03 mars 2020	Sokodé	40	41	10	Plus de 102,5%

Un questionnaire d'évaluation a été soumis à chaque participant en vue de recueillir les impressions et avis des participants sur le cadre de travail, la pertinence des ateliers et les communications présentées. Le dépouillement du questionnaire montre que les participants sont dans l'ensemble satisfaits du déroulement de cet atelier de même que les thématiques qui ont été développées (voir graphique ci-dessous).

L'atelier a permis aux différents acteurs de s'approprier le processus REDD+, de connaître leurs rôles et responsabilités dans la conduite du processus. Ce fut un cadre très approprié échange, et partage d'expérience et d'identification des actions concrètes et consensuelles à mener en vue de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie REDD+.



## **6. La cérémonie de clôture de l'atelier**

La clôture de l'atelier de deux jours a été marquée par quatre interventions (04) à savoir le président du bureau de l'atelier qui a au nom des participants remercié la coordination nationale REDD+, la GIZ et le syndicat pour l'opportunité offerte pour les échanges sur les rôles et responsabilité dans la gestion durable des forêt en général et dans le contexte de la REDD+ en particulier, l'intervention du CTN GIZ qui a remercié la coordination pour avoir associé la GIZ dans l'organisation et l'animation de cet atelier qui a porté sur les thématiques qui sont aussi supportées par la GIZ et dont les participants ont bien compris de s'impliquer activement, le mot de remerciement à l'endroit des acteurs de la filière bois par les Coordonnateur national adjoint qui a exprimé sa satisfaction l'issue des 02 jours d'échanges et de discussions très franches et sincères et en fin le mot de clôture de l'atelier par le SG de SY.TRE.BACT qui a remercié la coordination nationale REDD+, le FCP/BM, la GIZ et aussi les membres du SYTREBACT qui ont bien accepté participer à ces ateliers.

Le Coordonnateur Adjoint a remercié toute l'assistante pour leur participation aux travaux de cet atelier et les exhorte à mettre en œuvre tout ce qu'ils ont appris pour la pérennisation de leurs activités qui contribuent au PIB du pays.

Le mot de clôture du SG SYTRBCT qui a remercié la coordination nationale REDD+ pour l'adresse avec laquelle elle conduit le processus depuis 2015 à ce jour en impliquant toutes les parties prenantes dont les exploitants et opérateurs économiques de la filière bois, le FCPF/BM pour son appui à la coordination nationale REDD+ et au Togo, à la GIZ pour ses programmes et projets en faveurs de la gestion durable des forêts et la reconstitution des paysages forestiers, et les membres du SYTREBACT pour leur participation, pleine, active et entière aux travaux de l'atelier avec des recommandations solides et des engagements bien muris pour l'accompagnement u processus REDD+ et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.



*Le coordonnateur national adjoint (portant le micro 1<sup>er</sup> à gauche) remerciant les participant lors de la cérémonie de clôture des travaux de l'atelier*

**Fait à Sokodé, le 03 mars 2020,**

**La Rapporteuse**

**Annexe 1 : Liste de présence de l'atelier de Sokodé**

**Annexe 2 : Quelques photos de l'atelier de Sokodé**

## Annexe 1 : Quelques photos de l'atelier de Sokodé



